

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DEAME-DES-PINS

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins sera tenue le **21 novembre 2016** à 19 h 00 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

- 3.1** - Financement du règlement d'emprunt # 251-2016
- 3.2** - Financement du règlement d'emprunt 251-2016
- 3.3** - Responsable des loisirs - échelle salariale 2017
- 3.4** - Monitrice et monitrice en chef du camp de jour - échelle salariale 2017
- 3.5** - Inspecteur municipal et de voirie adjoint - échelle salariale
- 3.6** - Inspecteur municipal et de voirie - échelle salariale 2017

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE